



Appels téléphoniques malveillants

Par **Mohamed6969**, le **24/02/2011** à **14:14**

Bonjour

Je suis convoqué à la Maison de Justice et de Droit pour "appels téléphoniques malveillants réitérés" en l'espèce 30 fois sur une période de 5 mois.

Or, je n'ai jamais contacté cette personne, notre litige a eu lieu **EXCLUSIVEMENT** via E-MAILS.

Les mails sont-ils considérés comme des "appels téléphoniques"?

De plus, les articles mentionnés sont 222-16 22-45? **MAIS CEUX-CI TRAITENT** uniquement d'appels téléphoniques.

Je ne sais que faire, je suis inquiet.

Je vous remercie.